



## **Contrat de location 2021**

Je soussigné(e), .....

Demeurant à : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél.: ..... Port. : .....

Mail : .....@.....

Désire louer ....mobil home (s) Cottage Confort modèle :.....

Arrivée le...../...../2021. à partir de 15 heures --- Départ le ...../...../2021  
Remise des clés avant 12heures

- 4 personnes** :30m<sup>2</sup> - 2 chambres doubles, ( 1ch avec 1 lit double 140x190) + (1ch. avec 2 lits simples lit de 80 x190) – Salle de bain – WC séparé Salon - Cuisine équipée – Parking privé
- 4 personnes** 32m<sup>2</sup>- 2 chambres doubles, ( 1ch avec 1 lit double 140x190) + (1ch. avec 2 lits simples lit de 80 x190) – Salle de bain – WC séparé Salon - Cuisine équipée – Parking privé
- 6 personnes** - 3 chambres doubles, (1 lit de 140 et 2 x 2 lits de 70) Salle de bain – WC séparé - Cuisine équipée – Parking Privé
- \*charges comprises       \*\*charges non comprises

Nom(s) et prénom(s) des personnes résidentes dans le mobile home durant le séjour

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....

### **Cautions**

- Un chèque (ou emprunte CB) de caution de 300€ (trois cent euros) par mobil-Home vous sera demandé à votre arrivée, pour le cas éventuel où des dégâts quels qu'ils soient surviendraient au mobil-home, mobilier et/ou matériel fourni avec le Mobil-home loué.

Le chèque de caution vous sera restitué (ou débloqués) au plus tard 1 semaine après votre départ.

Parc Résidentiel de Loisirs « Les Palafitos » - Route d'Arengosse - 40630 Luglon - France

RCS : 520 218 686 00019 Mont-de-marsan

TEL : +33 (0)5 58 07 53 66 / FAX : +33 (0)5 24 84 35 94 / @mail : palafitos40@gmail.com



## **Divers**

La signature de ce contrat vaut pour acceptation du règlement intérieur du Parc dont une copie est présente dans tous nos mobil-homes.

A noter en particulier les points suivants : la location ne comprend pas le linge de maison (Draps – taies d'oreillers – serviettes de toilette) ; les animaux domestiques ne sont pas admis dans les mobil-homes; Les boissons alcoolisées apportées par vos soins sur le Parc ne pourront être consommées qu'à proximité immédiate du mobil-home loué. La tolérance "bruit" est règlementé au plus tard à 23h. Il est formellement interdit de faire usage de stupéfiants à l'intérieur de l'enceinte sous peine d'exclusion immédiate et définitive. Il est interdit de fumer hors des espaces fumeurs, ainsi que dans les mobil-homes. Tout manquement à cette interdiction donnera lieu à des frais de désodorisations pouvant aller jusqu'au montant de la caution.

Le Mobil-home vous sera remis propre, et devra être rendu propre.

Dans le cas contraire les frais de nettoyage d'un montant de 50€ seront à votre charge.

## **Règlement /acompte / annulation**

Prix de la Location : ..... €

Acompte (30%) :.....€ à la réservation (si votre arrivée est à + de 30 jours)

Solde :.....€ au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée du client

Le règlement doit être effectué dans sa totalité si votre arrivée est à moins de 30 jours

Pour toute annulation qui nous sera parvenue au plus tard 60 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé à hauteur de 50 %, après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

Nous acceptons les cartes de crédit, espèces, chèques vacances max. 50% du montant.

Fait à ..... le ...../...../...2021.

en 2 exemplaires à nous retourner signés par courrier ou par fax pour validation

Le Client,

Les Palafitos